

La Philanthropie chez nous

À l'appui de la langue et de la vie en français

Juillet 2011



À l'appui de la communauté

Le 23 juin dernier, la Société franco-manitobaine (SFM) et Francofonds annonçaient la création du Fonds Maison franco-manitobaine et du programme d'appariement rattaché au fonds. Le nouveau Fonds fait suite à la vente de la Maison franco-manitobaine, en 2010. La SFM a ainsi alimenté le Fonds de 331 000 \$, qui serviront à appuyer les projets de la communauté francophone du Manitoba.

« Il n'y a jamais eu de doutes que les gains de la vente seraient utilisés au profit de la communauté franco-manitobaine, affirme le président de la SFM, Ibrahima Diallo. La création d'un Fonds à Francofonds était donc toute désignée pour assurer un legs communautaire.

« Francofonds a des plans très précis pour le Fonds Maison franco-manitobaine qui nous assurent la redistribution de l'argent envers la communauté », ajoute-t-il.

En effet, grâce à son programme d'appariement, Francofonds entend encourager les fonds communautaires et les fonds d'organismes charitables éligibles en leur offrant un jumelage. Pour chaque trois dollars amassés dans un fonds, entre le 1er janvier 2011 et le 31 mai 2012, Francofonds versera un autre dollar, provenant du Fonds Maison franco-manitobaine, dans un fonds distinct qui permettra un appui ponctuel à des projets. Contrairement aux subventions classiques des fonds, issues des intérêts, c'est l'entièreté du montant de ce fonds qui sera redistribué aux détenteurs en fin d'année.

« C'est un incitatif pour que les gens donnent généreusement aux fonds, en plus de voir un impact immédiat avec l'argent du programme d'appariement », se réjouit la présidente de Francofonds, Christine Beaumont.

Les fonds qui sont intéressés à participer au programme peuvent contacter la directrice générale, Josée Lemoine au bureau de Francofonds, (866) 237-5852.



Fortifier sa communauté

Lucille Dufresne-Labossière, responsable du Fonds communautaire de Saint-Léon.

« À Saint-Léon, notre fonds communautaire a atteint le seuil de 25 000 \$ en 2010, nous permettant de pouvoir distribuer des subventions. Nous avons donc pu donner deux octrois de plus de 500 \$ chacun. L'un envers notre journal local, **Le Montagnard**, et l'autre sous forme de bourse scolaire pour encourager un étudiant de notre région à poursuivre ses études.

Nous sommes une petite communauté et nous travaillons fort, avec notre comité culturel, pour promouvoir le fait français. C'est important de pouvoir appuyer, grâce à notre fonds, ceux qui veulent faire valoir notre langue.

Aujourd'hui, notre fonds a dépassé les 30 000 \$, c'est un bon début! Si on continue à augmenter ce fonds, nous pourrions encore plus encourager les membres de notre communauté. »



Encourager la jeunesse

Roxane Dupuis, directrice générale du Conseil jeunesse provincial (CJP).

« Il y a une place, au sein de la communauté, pour un Fonds Jeunesse comme celui lancé par le CJP. Son objectif est d'appuyer les initiatives de nos jeunes, qui ont beaucoup de belles idées, mais pas toujours les moyens de les réaliser. Nous espérons atteindre bientôt le seuil des 25 000 \$ pour pouvoir réinvestir les profits dans nos membres. C'est toujours dans notre esprit de faire évoluer notre fonds.

Le Fonds Jeunesse est un fonds par et pour les jeunes, car ce sont leurs activités qui permettent de l'alimenter. Par exemple, les profits de l'album musical que nous allons sortir l'automne prochain, en partenariat avec le 100 Nons, seront entièrement versés dans notre Fonds et celui du 100 Nons. C'est un projet qui aura beaucoup de succès auprès des jeunes et qui permettra d'en engendrer d'autres! »



Assurer l'avenir

Ginette Lavack-Walters, directrice générale du Festival du Voyageur.

« Notre Fonds Festival n'a pas encore atteint la barre des 25 000 \$ pour commencer à distribuer des subventions. Mais nous voulons en prendre avantage et mettre sur pieds des activités destinées à augmenter le fonds.

C'est primordial pour des organismes francophones d'avoir accès à de tels fonds afin d'encourager les projets de la communauté. Les subventions annuelles des fonds communautaires aident à assurer le long terme, à continuer d'avancer et de créer des projets. »

Léguer à sa communauté

Clément Charrière, responsable du Fonds de Sainte-Anne.

« Chaque année, les subventions possibles grâce au Fonds communautaire de Sainte-Anne sont divisées entre notre comité culturel et notre bibliothèque. La communauté a déjà bénéficié de près de 50 000 \$ de Francofonds. C'est important pour permettre au comité de continuer de fonctionner. Notre communauté est active grâce à l'investissement de bénévoles, c'est essentiel de pouvoir les appuyer avec le fonds communautaire.

À la bibliothèque, l'argent issu du fonds permet, chaque année, d'acheter de nouveaux livres en français, surtout pour les plus jeunes. Nous voulons les encourager, dès la maternelle à lire en français! »



Merci à nos partenaires

